



Pleins feux sur les performances avec
mes-performances 14%

14%

- **Un gain reconstitué de 14% par an dès que l'indice DJ Euro Stoxx 50® est au-dessus de son niveau initial.**
- **Une protection du capital à maturité jusqu'à 30 % maximum de baisse de l'indice. Le capital n'est pas garanti à échéance et l'investisseur peut subir une perte à hauteur de la baisse de l'indice.**
- **Une possibilité annuelle de rappel par anticipation dès la 1^{ère} année. Dès que le mécanisme visant à générer 14% par an s'arrête, l'obligation est sécurisée au taux monétaire jusqu'à échéance des 8 ans. Le client peut arbitrer le produit à tout moment.**

mes-performances 14%

mes-performances 14% est une obligation dont la valeur de remboursement est liée à la performance de l'indice DJ Euro Stoxx 50®, l'indice des 50 plus grandes valeurs européennes sur une durée d'investissement maximale de 8 ans.

mes-performances 14% ne peut être souscrit que dans le cadre du contrat Mes-PlacementsVie.

MECANISME

UN GAIN ANNUEL LIÉ A LA PERFORMANCE DES MARCHÉS ACTIONS

Chaque année au cours des 8 ans, on observe le niveau de l'indice DJ Euro Stoxx 50® :

- Si à l'une des dates de constatation annuelle, le niveau de l'indice est supérieur ou égal à son niveau initial (10/03/2009), l'obligation est rappelée à hauteur de* : **100% du capital investi assorti d'un gain reconstitué de 14% pour chaque année écoulée jusqu'à la date de rappel par anticipation.** L'obligation est sécurisée au taux monétaire jusqu'à échéance des 8 ans, le client peut arbitrer le produit à tout moment.

Exemples :

- Si au 10/03/2010, l'indice DJ Euro Stoxx 50® est supérieur ou égal à son niveau initial, l'obligation est rappelée à hauteur de* 100% du capital initial plus un gain de 14%. L'obligation est sécurisée au taux monétaire jusqu'à échéance des 8 ans, le client peut arbitrer le produit à tout moment.
- Si au 11/03/2013, l'indice DJ Euro Stoxx 50® est supérieur ou égal à son niveau initial, l'obligation est rappelée à hauteur de* 100% du capital initial plus un gain annuel reconstitué de 14%, soit 156%. L'obligation est sécurisée au taux monétaire jusqu'à échéance des 8 ans, le client peut arbitrer le produit à tout moment.

UN CAPITAL PROTÉGÉ JUSQU'À UNE BAISSÉ DE L'INDICE DE 30% SUR 8 ANS

Si, au terme des 8 ans, le mécanisme de rappel par anticipation n'a pas été activé en cours de vie, plusieurs cas de figure peuvent se présenter :

- Si au 10/03/2017, le niveau de l'indice DJ Euro Stoxx 50® est supérieur ou égal à son niveau initial, l'investisseur reçoit* : **100% de son capital initial assorti d'un gain annuel reconstitué de 14% pour chaque année écoulée, soit 212% de son capital.**
- Sinon, si au 10/03/2017, le niveau de l'indice DJ Euro Stoxx 50® clôture au-dessus de 70% de son niveau initial, l'investisseur reçoit* : **100 % de son capital initial.**
- Si au 10/03/2017, le niveau de l'indice DJ Euro Stoxx 50® clôture au-dessous de 70% de son niveau initial, l'investisseur reçoit* à l'échéance **la valeur finale de l'indice.** Dans ce scénario, l'investisseur subit une perte en capital.

De l'année 1 à 8, si l'indice DJ Euro Stoxx 50 est supérieur à son niveau initial, l'obligation est rappelée à hauteur de* 100% du capital initial ainsi que le gain tel que défini ci-dessous. L'obligation est sécurisée au taux monétaire jusqu'à échéance des 8 ans, le client peut arbitrer le produit à tout moment.

1 ^{ère} année 10/03/2010	2 ^e année 10/03/2011	3 ^e année 12/03/2012	4 ^e année 11/03/2013	5 ^e année 10/03/2014	6 ^e année 10/03/2015	7 ^e année 10/03/2016	8 ^e année 10/03/2017
Gain de 14%	Gain de 28%	Gain de 42%	Gain de 56%	Gain de 70%	Gain de 84%	Gain de 98%	Gain de 112%

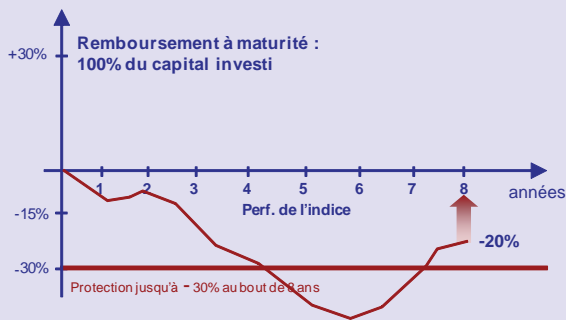
Sinon, à l'échéance des 8 ans, si le niveau de l'indice est supérieur à 70% de son niveau initial, l'investisseur reçoit* 100% de son capital initial. Sinon, l'investisseur reçoit* la valeur finale de l'indice

* Données hors fiscalité applicable et/ou frais liés au Contrat d'Assurance-vie.

Les données chiffrées utilisées dans cet exemple n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale de la part de Société Générale

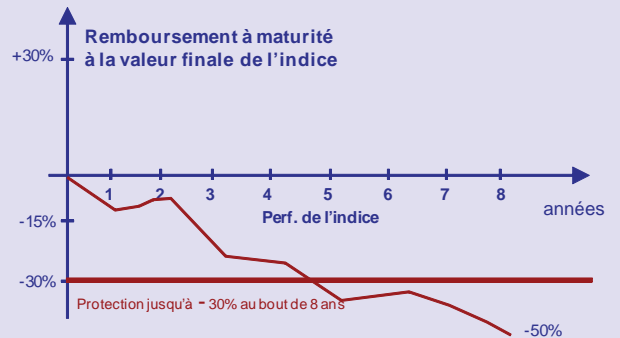
SCENARII DE MARCHÉ*

Baisse du marché



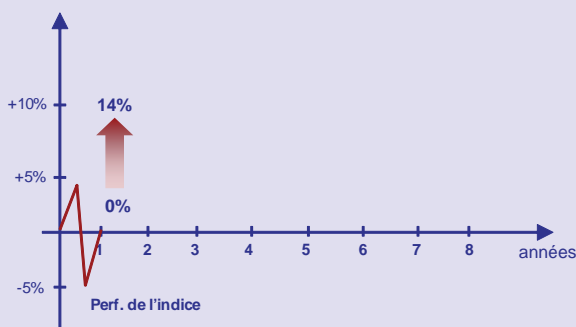
- A l'échéance des 8 ans, on constate que la performance depuis l'origine de l'indice DJ Euro Stoxx 50® n'a jamais été positive à une date de constatation annuelle, elle termine néanmoins au-dessus de -30% : l'indice a baissé de -20%.
- L'investisseur reçoit alors 100% de son capital initial.

Forte baisse du marché



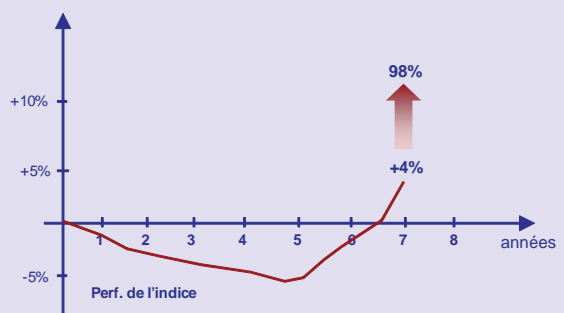
- A l'échéance des 8 ans, on constate que la performance depuis l'origine de l'indice DJ Euro Stoxx 50® n'a jamais été positive à une date de constatation annuelle, et atteint -50% au bout de 8 ans.
- L'investisseur reçoit alors la valeur finale de l'indice DJ Euro Stoxx 50®, soit 50% de son capital initial.

Stabilité du marché à court terme



- En année 1, on constate que la performance depuis l'origine de l'indice DJ Euro Stoxx 50® est positive.
- L'obligation est rappelée à hauteur de 100% du capital initial + 14% pour l'année, soit 114%.
- L'obligation est sécurisée au taux monétaire jusqu'à échéance des 8 ans, le client peut arbitrer le produit à tout moment.

Hausse du marché à moyen terme



- En année 7, on constate que la performance depuis l'origine de l'indice DJ Euro Stoxx 50® est positive.
- L'obligation est rappelée à hauteur de 100% du capital initial + 14% par année écoulée, soit 198%.
- L'obligation est sécurisée au taux monétaire jusqu'à échéance des 8 ans, le client peut arbitrer le produit à tout moment.

* Données hors fiscalité applicable et/ou frais liés au Contrat d'Assurance-vie.

Les données chiffrées utilisées dans cet exemple n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale de la part de Société Générale.

mes-performances 14%

Avantages

- De l'année 1 à 8, dès que l'indice DJ Euro Stoxx 50® est en hausse ou stable par rapport à son niveau initial à l'une des 8 dates de constatation annuelle, l'obligation est rappelée à hauteur de l'intégralité du capital initialement investi + un gain reconstitué de 14% par année écoulée depuis le lancement.
L'obligation est sécurisée au taux monétaire jusqu'à échéance des 8 ans, le client peut arbitrer le produit à tout moment.
- **mes-performances 14%** protège le capital investi à l'échéance des 8 ans jusqu'à une baisse de 30% de l'indice.

Inconvénients

- Le capital n'est pas garanti : si l'obligation n'a pas été rappelée par anticipation et en cas de baisse de plus de 30% de l'indice par rapport à son niveau initial à la dernière date de constatation, le capital investi est exposé aux fluctuations de l'indice.
- En cas de hausse de l'indice aux dates de constatations, le porteur peut bénéficier d'une hausse partielle de l'indice, avec un gain annuel reconstitué, plafonné à 14%.

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

Type :	Obligation
Maturité :	8 ans
Sous-jacent :	Dow Jones Euro Stoxx 50®
Garantie du capital :	Non garanti en capital
Émetteur :	SG Option Europe
Coupure :	1 000 euros
Période de souscription :	du 9 janvier au 10 mars 2009, le prix évoluera régulièrement sur la période au taux de 5% pour atteindre 1 000€ le 10 mars 2009
Montant de l'émission :	10 000 000 euros
Date de l'émission :	9 janvier 2009
Cotation en Bourse de Luxembourg :	9 janvier 2009
Date de constatation initiale :	10 mars 2009
Date de constatation finale :	10 mars 2017
Code ISIN :	FR0010708834

COMMENT SOUSCRIRE ?

mes-performances 14% ne peut être souscrit que par adhésion/versement/arbitrage, dans le cadre des contrats **mes-placementsVie** et **mes-placementsCapi**.

Pour souscrire, il vous suffit de compléter et signer l'avenant **mes-performances 14%** et de le joindre à votre adhésion/versement/arbitrage.